

PACK PARCOURS AVENTURE 2022

RESERVÉ AUX
SCOLAIRES !

Encadrés par des professionnels, faites de vos sorties scolaires des moments de forte convivialité et d'épanouissement !

Durée : Entre 3 et 4 heures

Contenu : Accès à la zone accrobranche + Sentier des fourmis

Tranche d'âge	3-6 ans	7-11 ans (et minimum 1m50 bras levés)	A partir de 12 ans
Accès parcours	Zone Pitchoun + Espace enfant	2 parcours verts + 2 bleus + 1 rouge	Nos 7 parcours + Vallée des tyroliennes
Encadrement demandé (obligatoire)	1 adulte au sol pour 8 jeunes.	1 adulte grim pant pour 8 jeunes.	1 adulte grim pant ou au sol pour 8 jeunes.
Tarif	12€/p	14€/p	17€/p
Tarif accompagnateur	Gratuit	1 adulte offert pour 8 jeunes. 14€/adulte supplémentaire (hors quota)	1 adulte offert pour 8 jeunes. 17€/adulte supplémentaire (hors quota)



PROGRAMME:

- Accueil au Parc Alsace Aventure.
- Equipement et initiation par les moniteurs du parc.
- Accès aux activités sous la surveillance des adultes accompagnateurs.
- Accès au Sentier des Fourmis : balade ludique et pédagogique à travers le parc.
- Mise à disposition de notre aire de pique-nique couvert pour vos repas.
- Possibilité de rajouter un goûter composé d'une crêpe et une boisson au verre (3€ /p).

Pour effectuer votre réservation :

- 1) Nous contacter par mail ou par téléphone pour programmer votre sortie. Nous conviendrons ensemble de votre heure d'arrivée et de départ, ainsi que de votre effectif par tranche d'âge. Nous pourrions vous établir un devis.
- 2) Pour valider et bloquer définitivement votre réservation, il suffira de nous retourner le devis signé. L'option goûter peut être précisée au plus tard 48h avant votre venue.
- 3) Le paiement pourra se faire sur place le jour de votre venue (chèque, espèces, CB) ou en différé sur présentation **impérative** d'un bon de commande de votre établissement.

Adresse : Parc Alsace Aventure, Col du Kreuzweg, 67220 BREITENBACH

Mail : info@parc-alsace-aventure.com

RIB : Caisse d'épargne Alsace - Code Banque 15135 - Code Guichet 09017 - Nr Compte 08002175654 - Clé 18

IBAN : FR76 1513 5090 1708 0021 7565 418

BIC : CEPAPRPP513



Afin de garantir une sécurité optimale de l'activité « accro-branches », le Parc Alsace Aventure répond à toutes les exigences de la réglementation en vigueur : Norme AFNOR NF EN 15567-1 / Norme AFNOR NF EN 15567-2 Des moniteurs sont présents pour vous accueillir, vous expliquer les manipulations et restent à proximité au sol tout le long de votre évolution. Le groupe d'enfants évoluera alors sous la surveillance et la responsabilité des adultes accompagnateurs. Dans tous les cas, afin de garantir une organisation optimale, nous préconisons, à votre niveau, un adulte grim pant pour 8 enfants/jeunes maximum.